

Janvier 2019

OURoux SUR-SAÔNE



DOSSIER : *les crues de la Saône*

Bulletin Municipal d'Information /

35

Sommaire

Le mot du maire 1

Budget de la commune 2

Réalisations et projets 4

Vie de la commune 5

Dossier

Les crues de la Saône 13

Vie des associations 16

Informations 25

État civil 27

Calendrier des manifestations 28

Liste des associations 29

© photos couverture A. CHAUSSARD



© crédits photos Émile Rivière





L'année 2018 se termine et il me semblait important de vous sensibiliser aux évolutions en cours ou à venir qui impactent votre quotidien :

ASSAINISSEMENT - Mise en conformité

Un certain nombre de personnes ont reçu un courrier concernant les raccordements non conformes par rapport à la réglementation.

La police de l'eau impose au Maire du village de veiller à ce que les installations soient conformes dans le cadre de son schéma directeur d'assainissement. Il est précisé aux personnes concernées qu'elles ont un délai pour effectuer les modifications. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter. Je vous remercie par avance pour votre collaboration au bon fonctionnement de nos stations d'épuration.

VOIRIE 2018

Suite à une négociation avec la Communauté de Communes Terres de Bresse qui détient désormais la compétence, nous avons pu investir 100 000 € grâce au fonds de concours dont 50 000 € sur le budget Investissement de la commune et 50 000 € sur le budget voirie de la COM-COM.

Un soulagement pour le Maire qui espère au fil des années voir s'améliorer l'état de notre voirie, problème qui est également national.

1

URBANISME

Suite à la fusion des deux Communautés de Communes imposée par l'État, notre étude sur le nouveau document d'urbanisme appelé PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a pris un retard certain, ce qui ne nous permettra pas de le valider d'ici la fin de la mandature. Petite piqûre de rappel pour les propriétaires de terrain dits constructibles, l'État envisage très sérieusement de réduire ces surfaces très importantes ; pour ceux d'entre vous qui envisagent de vendre, je leur conseille d'être très réactifs. À noter que le Maire n'a pas la maîtrise sur ce sujet.

ENTRETIEN DE NOS ESPACES

Suite à la suppression des produits phytosanitaires, nos services techniques rencontrent des difficultés pour bien assurer la propreté de notre commune.

Je compte sur votre bon sens citoyen pour nous aider à résoudre au mieux cette problématique notamment les riverains de nos espaces publics. S'agissant du fleurissement, je tiens à remercier tout particulièrement nos agents qui apportent toutes leurs compétences et leur savoir-faire avec la création de magnifiques massifs de fleurs.

MISE EN ACCESSIBILITÉ ET AGRANDISSEMENT MAIRIE

La construction a débuté début septembre et se terminera normalement fin 2019. Nous souhaitons que cette réalisation soit une réussite pour l'accueil du public et pour notre personnel administratif.

Le mot du maire

ÉTAT DE NOS FINANCES

2019 et 2020 correspondent à des années de désendettement de notre collectivité, ce qui va nous permettre de financer raisonnablement l'opération Mairie. À noter que depuis plusieurs années, notre pression fiscale n'a pas connu d'augmentation, seule une variation des bases peut être constatée et imputée à l'État et non à votre Maire.

Pour terminer cet éditorial, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2019, joie, santé, réussite, des vœux les plus chers à nos aînés, sans oublier nos jeunes écoliers auxquels je souhaite un bel avenir.

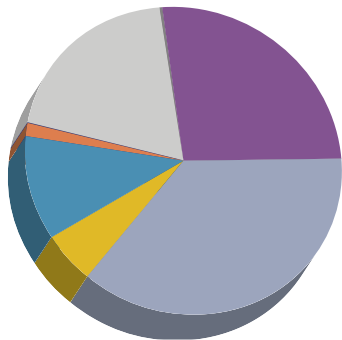
PRÉSENTATION DES VŒUX AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

**VENDREDI 11 JANVIER À 18H30
SALLE ROGER ROCHET**

***Monsieur le Maire vous reçoit
sur rendez-vous en semaine et le samedi matin***

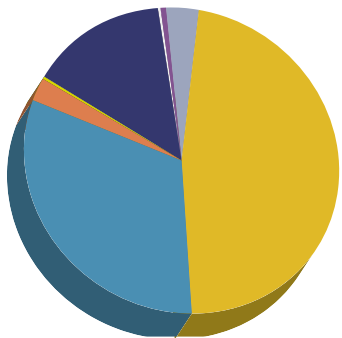
Budget commune 2

Fonctionnement dépenses 2 549 590 €



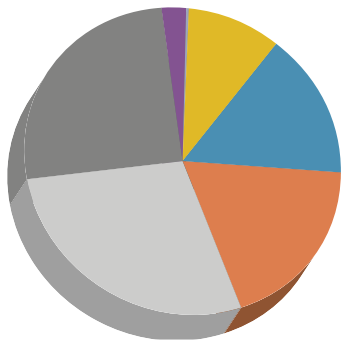
Charges à caractère général	659 780 €	Charges financières	33 900 €
Charges de personnel	934 200 €	Charges exceptionnelles	1 000 €
Atténuation de produits	138 319 €	Virement section investissement	503 980 €
Charges de gestion courante	274 658 €	Opérations d'ordre Amortissements	3 753 €

Fonctionnement recettes 2 549 590 €



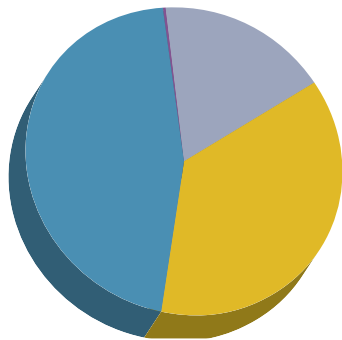
Atténuation de charges	15 000 €	Divers	5 010 €
Produit des services, du domaine et ventes	90 501,62 €	- Produits financiers	10 €
Impôts et taxes	1 201 060 €	- Produits exceptionnels	5 000 €
Dotations et participations	798 014 €	Excédents antérieurs reportés	368 214,38 €
Autres produits de gestion courante	65 600 €	Transferts entre sections	6 190 €

Investissement dépenses 1 111 052 €



Forêt communale	29 937 €	Bâtiments	208 799,09 €
Complexe communal	1 667 €	Nax Velard	2 322 €
Voirie et réseaux	104 787 €	Opérations financières	311 644,91 €
Matériels	167 394 €	Mairie : réhabilitation Extension mise en conformité	284 501 €

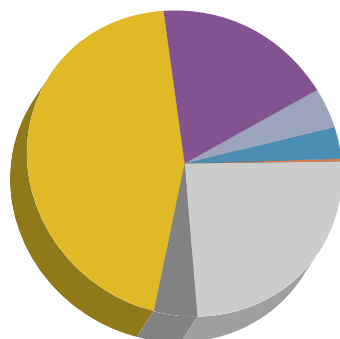
Investissement recettes 1 111 052 €



Forêt communale	5 661 €	Opérations financières	410 626 €
Mairie : Réhabilitation Extension mise en conformité	190 785 €	Virement section fonctionnement	503 980 €

Budget assainissement

Fonctionnement dépenses 371 459 €



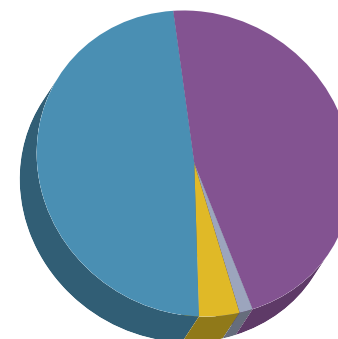
Charges à caractère général
Charges de personnel
Charges financières
Dotation aux provisions
Atténuation de produits

68 000 € Virement section Investissement
15 000 €
12 192 €
93 356 €
16 451 €

Autres charges :
- Charges de gestion
- Charges exceptionnelles

165 515 €
235 €
710 €

Fonctionnement recettes 371 459 €



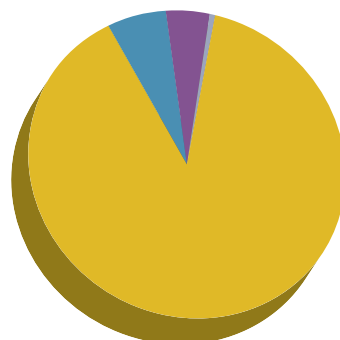
Ventes de produits
Dotation, subventions
Excédent antérieur reporté

172 000,92 €
5 000 €
178 953,08 €

Opérations d'ordre de transfert
entre sections

15 505 €

Investissement dépenses 339 974 €



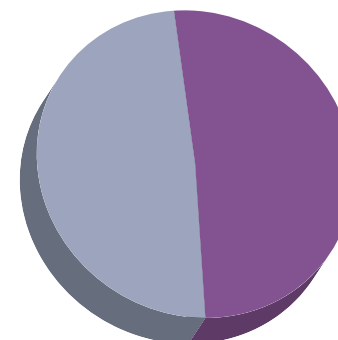
Opération d'équipement
Matériel informatique

15 505 €
2 000 €

Immobilisations en cours
Emprunts

301 816 €
20 653 €

Investissement recettes 339 974 €



Opérations financières

174 459 €

Virement section Fonctionnement

165 515 €

Réalisations et projets

4

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2018

Vestiaires football bas - Coût total : 31 583 €

- Réhabilitation énergétique (plomberie - électricité chauffage VMC - plâtrerie peintures isolation) : 30 011 €
- Nouveaux bancs : 1392 €
- Lave-chaussures extérieur 686 € (fait par les services techniques)
- Range ballons fait en régie : 180 € (fournitures)

Manège Enchanté - Coût total : 37 790 €

- Rénovation de la toiture avec amélioration énergétique

Travaux École élémentaire - Coût total : 9 180 €

- Travaux : 6 706 €
- Préau : 2 474 €



École maternelle – Coût total : 12 704 €

- Renouvellement mobilier de 2 classes : 7 726 €
- Dispositif anti-effraction : 3 820 €
- Ordinateur portable : 1 158 €

WC publics - remplacement urinoirs : 1 681 €

Tracé terrain cour de l'école : fait par ST - Coût total : 2 382 €

Église - Remplacement du paratonnerre

Signalétique zone de Velard - Pranet : 2 322 €

VOIRIE :

- Route de Colombey, rue Gaillard - Fonds concours commune : 50 000 €
- Rue Gaillard - Réfection des trottoirs : 5 577 €

INVESTISSEMENTS :

- Camion poids lourd : 90 000 €
- Épareuse / débroussailluse : 50 400 €
- Saleuse : 15 505 €



Camion poids lourd
et épareuse

Retour en images sur les travaux



Fondation de la Mairie



Fondation de la Mairie



Voirie route de Colombey



Signalétique zone commerciale

ZOOM sur les travaux d'été

Comme les années précédentes, les services techniques ont été renforcés par des emplois saisonniers en juillet-août proposés à 2 jeunes de la commune (Geoffrey FLATTOT et Tommy PERNIN complétés par un emploi en CDD sur une période de 4 mois. Ce renfort n'a pas été seulement prévu pour le remplacement des congés annuels des agents mais bien au contraire, pour apporter une aide appréciée sur les différentes tâches qui leur ont été confiées.

Le traitement interdit, il a fallu des mains pour essayer de tenir la commune accueillante. Merci également aux riverains qui ont participé à cet effort.

Ces emplois d'été ont été missionnés sur la remise en peinture du local tennis Salle B. ROUTHIER, garde-corps au stade, lasure chalets écoles maternelle et périscolaire, abri à vélos, marquage au sol dans les cours d'école, tonte, arrosage intensif, aide aux manifestations...

Ce soutien a permis aux agents titulaires de se consacrer à d'autres missions telles que la pose de bordures avant réfection de chaussée rue Gaillard, travaux de bâtiments et d'entretien, pose de carrelage vestiaires du stade, interventions multiples du chantier d'extension de la mairie.

Un grand merci aux jeunes de la commune qui ont contribué à son embellissement.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE BRESSE

LUTTE CONTRE LA JUSSIE



Cette plante originaire d'Amérique du Sud, introduite par l'aquariophilie, prolifère dans les eaux libres européennes depuis les années 1990 et commence à coloniser le Val de Saône aussi bien sur les berges que dans les eaux calmes et peu profondes, empêchant les autres espèces de se développer, mais également néfaste pour la pêche, le tourisme... Plusieurs foyers ont été retrouvés le long de l'axe de la Saône sur les communes d'Épervans, Lux, Chalon-sur-Saône et particulièrement à Ouroux-sur-Saône au niveau d'un étang route de Marney.

Dans le cadre du FEADeR, une subvention de 15 000 € a été votée par la Communauté de Communes afin de procéder à son éradication sur Ouroux.

ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Dans la perspective de la future Voie Bleue qui reliera la Voie Verte, la Commission Tourisme étudie l'implantation d'un nouveau ponton flottant à proximité du restaurant Chaussard ainsi qu'une aire de camping car.

Médaille, diplômes et départs à la retraite : le 21 septembre 2018

Jocelyne DUBOIS a été recrutée en 1993 en qualité d'agent d'entretien stagiaire (ménage et divers remplacements).

Jocelyne DUBOIS a fait valoir ses droits à la retraite le 01/06/18.

Maria LEROUX a intégré la commune en 2006 comme agent des services techniques stagiaire.

(Circulation des écoles, ménage salle d'activité judo, surveillance restaurant scolaire et après la cantine, renfort en maternelle.)

Elle a fait valoir ses droits à la retraite le 01/07/18.



Remise du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile PSC1 par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers pour les agents communaux



Départs à la retraite pour Jocelyne DUBOIS & Maria LEROUX

Médaille d'honneur
régionale
départementale
et communale
ÉCHELON ARGENT



Promotion le 01/01/2018 pour Didier ESNOULT, responsable des services techniques.

Vie de la commune

6



Du côté de la bibliothèque

Une année se termine à la bibliothèque avec de nombreux temps forts : *les Contes de Marylune*, le concert de musique cubaine avec le groupe *Cuba Libre*, *Recto et Verso* jardinent avec Laetitia Paris et Anne-Marie, *Les Gourmands disent...* avec les *Conteurs à Gaz*, les *bébés lecteurs* en partenariat avec le RAM, les *lectures goûters* à chaque période de vacances scolaires.

Pour 2019, de nombreuses animations seront proposées. Celles-ci sont ouvertes à tous et gratuites.



Lecture goûter

Marylune

École maternelle



Malgré la mobilisation, un poste d'enseignant a été supprimé à la rentrée.

La répartition des enfants a cependant pu se faire sur 5 classes grâce à une aide pédagogique.

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE 2019-2020

Les parents d'enfants nés en 2016 qui feront leur première rentrée en septembre 2019 sont invités à se présenter en mairie dès le mois de janvier pour l'inscription de leur enfant.

> semaine du 21/01/19 au 25/01/19
avec la permanence à l'école du
24/01/19 au 25/01/19



RECENSEMENT DES ENFANTS NÉS
EN 2017 À FAIRE EN MAIRIE

Sortie Musée de l'école

Visite des CE1-CE2 au Musée de l'École de Saint Rémy.



Kermesse

Succès de la kermesse des Amis de l'École.



La salle du Temps de Vivre devenue salle Lucette Pourrey



Née à Gigny en 1920, Lucie CRETIN (son prénom déclaré à l'état civil), aurait aimé poursuivre ses études. Elle rencontre Auguste POURREY et devient agricultrice aux côtés de son mari, se consacrant à l'éducation de ses 8 enfants. Une vie difficile mais un foyer harmonieux, chaleureux. Après avoir élevé ses enfants, celle que tout le monde appelle Lucette gâte ses petits-enfants et ses 15 arrière-petits-enfants.

À l'heure de la retraite, elle décide de se consacrer aux aînés et est à l'origine du Club du *Temps de Vivre* en 1977, initiative soutenue par René DESMARD, maire de l'époque. Disponible, discrète, à l'écoute des autres, elle présidera ainsi durant 20 ans les réunions du mercredi.

La municipalité et les membres du Temps de Vivre ont souhaité lui rendre hommage le 7 septembre dernier en présence de toute sa famille.

Théophile, son petit-fils a conclu la cérémonie par ces propos :

« Toute la famille est fière de l'honneur qui est fait à notre mère, grand-mère, arrière grand-mère, dont le nom restera à jamais gravé dans l'histoire de la commune. »



Vie de la commune — 8

Résultat du concours départemental des maisons fleuries 2017

Arrondissement de Chalon-sur-Saône

Maison avec jardin	3 ^e prix	Jocelyne TILLAY
Maison avec cour	1 ^{er} prix	Maurice PHELIPON
Maison avec cour	2 ^e prix	Martine GALOPIN
Maison avec cour	3 ^e prix	Marianne BEAU

Résultat du concours communal 2018

Catégories	Prix	Prénom - Nom	Récompenses
Maison avec jardin	1 ^{er}	Jocelyne TILLAY	80 €
	2 ^e	Bernard RAFFIN	50 €
	3 ^e	Michel BURDIN	30 €
Maison avec cour	1 ^{er}	Juliette EUVRARD	80 €
	2 ^e	Jeannine MARTIN	50 €
	3 ^e	Martine GALOPIN	30 €
Façades - Balcons	1 ^{er}	Simone PETEL	80 €
	2 ^e	Françoise GIRARD	50 €
	3 ^e	Charlotte DEMONT	30 €

Un bon d'achat de 20 € pour les candidats suivants :

BASSEN J-Pierre - FERNANDES Sébastien - BLANDNET Guy -
LABOURIAUX Daniel - VIZZI Nicole - DUNAND Joëlle - CONRY Gérard -
MAZUER Jean-Paul - ROSEL Bruno - LEGER Josette - GEOFFROY Yvon -
CASSABOIS Paul - PETEUIL Alain - LOUSSEREAUX Marie-Anne



Jocelyne TILLAY



Bernard RAFFIN



Martine GALOPIN



Simone PETEL



Maurice PHELIPON

Le CCAS en action

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public local qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient et il est présidé par le Maire.

Depuis plusieurs années, le Maire est de plus en plus sollicité pour venir en aide aux personnes âgées, isolées, mais également en situation de précarité et aux familles avec enfants ou fragilisées par une séparation. Monsieur le Maire échange sur leur situation sociale et financière afin de trouver des solutions en lien avec le CCAS.

Plusieurs missions sont ainsi assurées par le CCAS :

- Délivrance de bons alimentaires en fonction de la situation de la personne.
- Mise en place dispositif tickets de cantine (initié par M. Georges DANGIN) en fonction du quotient familial revu cette année (580 €) en fournissant les pièces justificatives (attestation CAF et feuille imposition année précédente 2017).
- Pour les aînés à partir de 70 ans : organisation d'un repas convivial en octobre ou portage du colis de Noël (colis simple ou couple), colis particulier pour nos aînés en maison de retraite.
- Mise en place du plan « CANICULE année 2018 » : la Préfecture de Saône-et-Loire a déclenché l'alerte canicule niveau 3 en raison de la persistance de

fortes chaleurs diurnes et nocturnes cet été. Un recensement a été fait des personnes âgées ou handicapées, à risque, isolées, afin d'assurer des visites régulières ou des appels téléphoniques. L'inscription sur cette liste est une démarche volontaire, facultative et déclarative par téléphone ou par écrit. Elle peut se faire à la demande des personnes elles-mêmes ou à la requête de leurs proches ou d'un tiers. C'est pourquoi nous vous informons de cette démarche de recensement.

Le CCAS est informé sur la confidentialité concernant les informations données sur les cas particuliers notamment dossier rentrée maison de retraite.

La politique sociale est une compétence entièrement assumée par le Conseil Départemental en lien avec les assistantes sociales, le budget CCAS ne peut pas tout supporter.

Cette année le CCAS a convenu avec les amis de l'école et les autres associations qui souhaitent aider, de renouveler la manifestation du 8 décembre, resserrée dans le centre bourg en tenant compte de la sécurité (dispositif anti-attentat).

Illuminations vendredi 7 décembre 2018.



Repas des aînés 2018



162 personnes ont participé au repas des aînés qui a eu lieu le samedi 13 octobre 2018.

À cette occasion, une plante a été offerte à Madame Francine GRASSARD (98 ans) doyenne et un colis de deux bouteilles de vin à Monsieur René BRÉZIAT (95 ans) doyen. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance, avec l'intervention de quelques habitués qui ont poussé « la chansonnette »...

Le repas préparé par le traiteur GRILLOT a été servi par les membres du CCAS avec le concours de *TOUT UN FROMAGE* et *LE FOURNIL DE LOÏC* pour les fromages et desserts.

Monsieur Le Maire a d'ores et déjà donné rendez vous l'an prochain le samedi 12 octobre 2019.



Vie de la commune

10



Tout un fromage s'agrandit !

Implanté sur la zone de Velard depuis 2013, TOUT UN FROMAGE s'est relocalisé il y a quelques mois en face de la clinique vétérinaire, à côté de l'opticien sur une surface d'environ 90 m².

Des produits de qualité vous sont proposés comme des fromages de toutes les régions de France, des fruits et légumes (production locale en saison), un rayon bio (fruits, légumes, fruits secs...), une épicerie fine (vin, jus de fruits, soupes, confitures, miel...).

TOUT UN FROMAGE confectionne également des paniers garnis, plateaux de fromages à l'occasion de fêtes, plateaux de raclette et paniers de fruits et légumes à la semaine.

Ouverture du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
Non stop le samedi. Fermé le lundi.
Tél : 03 85 94 16 35



La brocante à Ouroux

L'entrepôt de légumes de Gérard PLAT s'est transformé depuis avril dernier en un lieu incontournable pour les amateurs de brocante qui pourront chiner meubles, objets...

BRIC A BRAC A L'ENTREPOT

Route de l'Abergement

Ouvert les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 18h.

Les samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h.

du 1^{er} novembre 2018 au 28 février 2019

ou sur rendez-vous au 06 22 79 08 28

Achat cash de tous objets publicitaires (verres, carafes et petits meubles).

Didier PETEL et sa boutique «Au Temps Passé» située 15, place de l'Église collabore également avec Gérard PLAT.

<http://au-temps-passe.fr>

Téléphone : 06 81 46 47 72

Email : didier@au-temps-passe



Mix'énergie

Implantée dans la zone du Pranet depuis octobre 2017, la société Mix'énergie, dont le siège social est basé à Montret, fête cette année ses 10 ans d'existence. Elle emploie 6 personnes: M. et M^{me} Malo, les créateurs de l'entreprise, ainsi que 3 poseurs et une commerciale. L'enseigne est spécialisée dans l'installation de chauffages multi-énergies - gaz condensation, fioul, pompes à chaleur, chaudières et poêles à bois bûches, à granulés et climatisation. Dans le showroom de 115 m² à Ouroux sont exposés 25 poêles à granules, notamment de la marque française Hoben ainsi que des poêles à bois bûches ou des poêles/inserts gaz. M. et M^{me} Malo misent sur la qualité et la fiabilité de leurs installations, en partenariat avec des grandes marques du marché comme Viessmann.

SARL Mix'énergie

8 rue du Pranet

71370 Ouroux-sur-Saône

Tél : 03 85 43 50 00

La Perle Ouriate, le poisson par passion

Le 4 août 2018, Antonietta RODRIGUES et son mari Dominique LEFRANC inauguraient "La Perle Ouriate", restaurant et bar à tapas spécialisé dans le poisson et les fruits de mer. Depuis Lisbonne où ses parents étaient poissonniers, en passant par Sens, Annecy avec la création et la reprise de commerces de produits de la mer labellisés "Meilleur Artisan Poissonnerie" (aujourd'hui tenus par ses enfants) jusqu'à son dernier poste de formatrice Hygiène/Qualité au rayon marée pour l'enseigne Intermarché, on peut dire que le poisson est véritablement une passion familiale.

Derrière les fourneaux depuis son enfance et férue de cuisine, Antonietta a toujours aimé recevoir et offrir le meilleur en toute convivialité. Poussée par sa famille et ses amis, elle décide, après une étude de marché, de franchir le pas en ouvrant son restaurant sur la zone du Pranet.

Entièrement rénové, le restaurant vous accueille dans une ambiance zen et cosy avec buffet à volonté sur les produits de la mer le vendredi et samedi soir et différentes formules de buffet le midi (entrées, crudités, viandes, poissons) à 9,90€ et 15,90€.

Du sud de la France à la Bretagne, ses produits sont rigoureusement sélectionnés et certifiés. Avis aux amateurs...

13, rue du Pranet
71370 Ouroux-sur-Saône
Tél : 09 61 63 92 57
[Facebook@laperleouriate](https://www.facebook.com/laperleouriate)





L'heure de la retraite pour Simone & Gilles MAIRE-SEBILLE

Le 2 juillet 2018, après 32 années au service de la clientèle, *Simone et Gilles MAIRE-SEBILLE* faisaient valoir leur droit à la retraite, cédant leur officine à de jeunes pharmaciens, *Maxime et Eugénie HERBAUX*. Tout au long de ces années, ils ont exercé ce métier avec passion au sein de la commune, assurant un suivi de proximité auprès des habitants et familles qu'ils ont vu grandir, partageant les joies mais aussi les peines liées à la maladie, car la relation client est avant tout humaine et faite d'empathie.

La profession a beaucoup évolué au fil de toutes ces années : l'informatisation a permis un suivi thérapeutique meilleur et plus précis pour les patients. Le lien avec la clientèle d'Ouroux-sur-Saône, commune semi-rurale en pleine évolution, et des villages aux alentours a été très fort et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'ils tournent la page.

Ils tiennent à remercier leur clientèle fidèle à laquelle ils resteront très attachés, leurs collaborateurs, Monsieur le maire et les élus et souhaitent pleine réussite à leurs successeurs dans leurs nouvelles missions.

Maxime & Eugénie HERBAUX, nouveaux pharmaciens

Respectivement originaires du Nord de la France et de Côte d'Or, *Maxime et Eugénie HERBAUX* se sont rencontrés au cours de leurs études de pharmacie à l'Université de Montpellier.

En 2011, leur vie professionnelle les conduit à Pont-de-Vaux dans l'Ain, région qu'ils apprécient particulièrement avec le projet de racheter par la suite une pharmacie en se rapprochant de leurs attaches familiales bourguignonnes.

C'est chose faite depuis le 1^{er} juillet 2018 avec la reprise de la pharmacie de la commune, étant en relation depuis plusieurs mois avec leurs propriétaires, *Simone et Gilles MAIRE-SEBILLE*. Parents de 5 enfants de 7 mois (des jumelles) à 7 ans, leur quotidien est aujourd'hui bien rempli...

La pharmacie compte 3 salariées (dont une nouvelle embauche).

Parmi les nouveaux services, une orthopédiste sera présente sur RV pour la prise d'empreintes et la réalisation de semelles.

Maxime et Eugénie HERBAUX souhaitent également renforcer les médecines naturelles : l'aromathérapie, la phytothérapie et la micro-nutrition et développer la partie

Matériel Médical (maintien et hospitalisation à domicile). Le rôle des pharmaciens est aujourd'hui en pleine mutation, évoluant de manière plus approfondie dans celui du conseil, de la prévention des risques et la bonne observance des traitements. Une nouvelle mesure mise en place par la Sécurité Sociale leur permet de réaliser des bilans de médication avec un suivi des patients sous traitements chroniques dans le cadre d'entretiens pharmaceutiques pluriannuels.

Maxime et Eugénie HERBAUX ont particulièrement apprécié l'accueil chaleureux au sein de la commune et remercient les habitants, salariées ainsi que les élus et le personnel municipal de leur confiance.



Vie de la commune

12

L'informatique à portée de tous

Depuis 2 ans, des cours d'informatique sont proposés chaque semaine à l'espace multimédia de la bibliothèque. Si la jeune génération est née avec l'informatique et l'appréhende naturellement, ce n'est pas le cas de tous et certains éprouvent parfois la crainte de ne pas être "à la hauteur" face à un ordinateur alors même que les services publics, les entreprises et la société toute entière vivent désormais à l'ère du numérique. Impôts, facturation, marchés publics, banque, billetterie, loisirs... Tout se fait désormais en ligne avec toute la difficulté que cela suppose pour les personnes qui n'ont jamais ou très peu utilisé l'informatique.

Cette initiative de la commune a pour objectif de faciliter l'apprentissage de l'informatique au plus grand nombre avec des modules d'initiation et de perfectionnement organisés par niveau.

Depuis 2016, 70 personnes ont été formées par Marc CAVELIER qui fait preuve d'une véritable pédagogie pour accompagner ses élèves.

Une vraie réussite si l'on en juge par la satisfaction des participants qui se sentent désormais à l'aise avec l'outil informatique et fiers d'avoir surmonté leur appréhension.

Comment faire ?

Passez la porte de la bibliothèque, remplissez un petit questionnaire permettant d'évaluer votre niveau et vos attentes.

Des groupes de 4 personnes sont constitués.

Les cours (gratuits et réservés aux habitants d'Ouroux-sur-Saône) ont lieu le mercredi de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 30 à 17 h.

Alors OSEZ FRANCHIR LE PAS !



Tour de Saône-et-Loire cycliste

Le 19 avril 2019, Ouroux-sur-Saône sera ville de départ du *Tour de Saône-et-Loire cycliste* avec un parcours de 150 km jusqu'à Cluny.

Cette manifestation est organisée sous la direction de M. Joël MILLARD, ancien coureur cycliste professionnel.

Un bel événement pour notre commune puisque l'élite nationale et internationale cycliste sera présente avec comme invité Bernard THEVENET et d'autres champions.



Cérémonie hommage à Antoine RIPPON le 25 août



Centenaire 1914-1918



Une foule nombreuse pour célébrer le centenaire 1914-1918 et une forte mobilisation des enfants des écoles.

La Municipalité remercie l'ensemble des participants à cette cérémonie au cours de laquelle les enfants de primaire ont lu des lettres et témoignages poignants sur cette période.



DOSSIER :

Les crues de la Saône



Les crues de la Saône depuis 1840

Novembre 1840	
1866	7,28 m
Février 1883	5,58 m
Janvier 1910	6,53 m
Novembre 1944	6,68 m
Janvier 1955	6,40 m
Janvier 1970	6,64 m
Décembre 1981	6,44 m
Décembre 1982	6,78 m
Mai 1983	6,81 m
Mai 1985	6,81 m
Avril 1986	5,75 m
Juillet 1987	5,86 m
Mars 1988	5,00 m
Avril 1989	5,98 m
Février 1990	5,40 m
	5,80 m

Ces crues de la Saône sont celles publiées par les journaux de l'époque et que l'on retrouve un peu partout dans les rétrospectives. Ce sont celles également de M. Piquot (voir ci-contre). En suivant la même échelle la Saône était hier matin à 5,90 m.

Remarque. — La crue de 1987, la plus faible, a fait de gros dégâts parce qu'elle était en juillet et de ce fait, est restée dans les mémoires.

1920



TÉMOIGNAGE

CRUES DE LA SAÔNE : LA VIE S'ORGANISE AU PORT D'OUROUX-SUR-SAÔNE

Née dans sa maison familiale située à l'extrémité du port d'Ouroux-sur-Saône, Andrée DUNAND a toujours su composer avec la Saône.

Elle se souvient des crues de 1955, 1983 et 2001, celle de janvier 2018 étant la plus petite.

Parfois, l'eau montait de 45 cm dans le sous-sol, il faut alors anticiper, chausser les cuissardes, remonter les meubles, réhausser le matériel, remplir les frigos et congélateurs afin de tenir plusieurs jours.

Alors, la solidarité s'organise entre voisins pour les courses, le courrier, le transport urgent... en lien avec la famille CHAVASSIEUX qui assure les navettes en froquettes (barque).

La Commune d'Ouroux-sur-Saône fournit les moëllons et le matériel.

Andrée DUNAND se souvient des vagues qui venaient frapper les fenêtres et de l'eau dans les chambres de la maison THEVENOT.

LES FAITS ET TÉMOIGNAGES

Dans les villages en amont, les maisons construites en pisé (terre crue compactée) s'écroulaient subitement lorsque l'eau atteignait les murs. Environ 400 maisons sont détruites en Saône-et-Loire et plus de 1000 dans le département de l'Ain.

Après cette époque, les maisons construites en pisé dans la zone inondable le furent sur d'importants soubassements de pierre.

LE PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) est un document qui régit l'urbanisation dans les zones soumises aux risques d'inondation.

La commune d'Ouroux-sur-Saône est soumise à cette réglementation.

LA COMPÉTENCE GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) concerne l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues. Depuis le 1er janvier 2018, cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes Terres de Bresse.

L'INONDATION DE NOVEMBRE 1840

Occasionnée par les pluies diluviennes ayant couvert l'ensemble du bassin, renforcée par des orages répétitifs à l'aval et par un très fort vent du sud, la crue de 1840 est, sur la Saône, l'événement le plus important dont l'homme ait gardé la trace : plusieurs morts dans les villes, et plus de 2000 maisons détruites.

Des circonstances exceptionnelles :

Les pluies qui se sont abattues sur le bassin de la Saône à cette époque ont certainement revêtu un caractère exceptionnel. L'été 1840 avait été plutôt sec. Une première pluie en septembre avait occasionné une petite crue.

Des pluies océaniques tombèrent à partir du 19 octobre et élevèrent peu à peu le plan d'eau, tout en saturant le sol. Elles s'intensifièrent progressivement sur la partie occidentale du bassin jusqu'à la fin du mois et provoquèrent le débordement de la Saône sur le haut bassin (Gray, Auxonne) où elle ne fit que peu de dégâts.

Dans la journée du 27 octobre, le baromètre se mit à baisser et un vent violent et chaud du sud se mit à souffler dans toute la vallée du Rhône jusqu'au nord de Lyon, annonçant une pluie méditerranéenne. Celle-ci commença dans la nuit du 27 au 28, et redoubla dans la nuit du 29 au 30 octobre. Ces deux épisodes particulièrement violents (plus de 150 mm en tout)

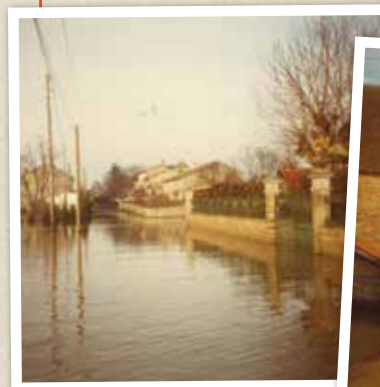
entraînèrent des crues des affluents aval : la Seille, la Reyssouze, la Veyle, la Chalaronne, et l'Azergues. Ces crues contribuèrent avec la crue générale de la Petite Saône et du Doubs (à partir de Besançon) à provoquer la première série de crues qui inondèrent la plaine de la Saône à l'aval de Chalon.

Les averses méditerranéennes torrentielles, reprirent du 1^{er} au 3 novembre, à nouveau sous forme de 2 pics distincts et touchèrent la partie aval du bassin versant à Mâcon, avec à nouveau une hauteur de l'ordre de 150 mm. On enregistra ainsi près de Mâcon, plus de 324 mm de pluie entre le 27 octobre et le 4 novembre (moyenne annuelle de l'époque : 766 mm).

Le Doubs et le Rhône, qui étaient touchés par des crues générales, étaient en phase de décrue lors de ces dernières averses qui ne firent que ralentir leur descente. La Saône, au contraire, subit la concomitance parfaite entre la pointe de sa crue principale (engendrée par les pluies générales au nord et par la première série d'averses) et de celles, extraordinaires, de ses affluents aval de rive droite (l'Azergues et la Turdine principalement).

Le vent du sud ne faiblit pas pendant ces journées. Celui-ci contribua à freiner le début de la rivière et généra des vagues importantes à la surface des flots, qui participèrent aux destructions et rendirent les sauvetages difficiles.

1982



2001



LA SAÔNE AU FIL DES SAISONS RENCONTRE AVEC LA FAMILLE CHAVASSIEUX

Anne-Marie CHAVASSIEUX est née dans sa maison du port d'Ouroux-sur-Saône il y a 79 ans et ne l'a jamais quittée. Avec son mari Jacques, pêcheur professionnel, la rivière sera leur gagne-pain. Jusqu'à leur retraite, ils pêcheront à la nasse, au tramail (filet de 70 à 80 m de long) de nombreux brochets, sandres, carpes... livrés à la poissonnerie BRAILLY deux fois par semaine.

Il y a 50 ans, 150 pêcheurs disposaient d'un droit de pêche au sein de l'Association Rhône-Saône. Ils ne sont plus qu'une trentaine aujourd'hui. Leur fils Vladimir perpétue le métier livrant de la friture fraîche à la poissonnerie LAMOUR, à Carrefour ou à certains restaurants locaux.

Mais il faut également compter avec les caprices de la Saône qui régulièrement sort de son lit et provoque des inondations qui coupent les habitants du port (environ 25 familles) du reste de la commune.

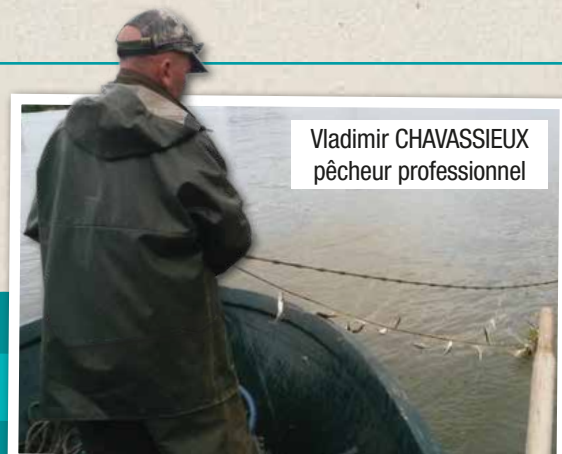
La famille CHAVASSIEUX connaît la Saône mieux que personne, sachant détecter les signes annonciateurs de la montée des eaux...

"Ils en font un monde... On met les pieds dans le bateau".

Courrier, pharmacie, courses... les habitants du port savent pouvoir compter sur leur dévouement. À chaque grande crue, la solidarité entre habitants s'organise, la famille CHAVASSIEUX assurant ces services avec dévouement ainsi qu'elle l'a toujours fait.

En 1955 et en 1983, l'eau est entrée dans la maison. Jacques se souvient également de l'année où les panouilles de Varennes, sont venues s'échouer sur le quai. 400 brouettes ont été nécessaires pour les évacuer...

2018



Vladimir CHAVASSIEUX
pêcheur professionnel



Amicale pour le don de sang bénévole d'Ouroux/l'Abergement

En 2017, **610 personnes**, dont 40 pour la première fois, sont venues donner leur sang lors des 7 collectes organisées à Ouroux et à l'Abergement.

Un grand merci aux généreux donateurs : les fidèles qui se déplacent régulièrement, ceux qui effectuent le geste pour la première fois, les jeunes qui, leurs 18 ans atteints, n'hésitent pas à participer à cet acte de générosité dont le seul et unique but est de sauver des vies.

Rappelons que 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades au niveau national, dont 588 en région Bourgogne Franche-Comté, et environ 80 en Saône-et-Loire. Aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. Il faut donner et redonner car les produits sanguins ont une péremption : 42 jours pour les globules rouges et seulement 5 jours pour les plaquettes.

Pour faire face à la pénurie de sang de l'été, due essentiellement aux vacances, les 3 amicales voisines de Baudrières, Ouroux/L'Abergement, et St Germain du Plain ont organisé conjointement avec l'Établissement Français du Sang, une collecte de sang événementielle le 7 juillet 2018, où pas moins de 80 donateurs se

sont présentés dont 7 nouveaux. Enchantées de cette mobilisation, les 3 amicales ont envisagé de renouveler l'expérience en 2019.

En pratique, pour donner, il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Être en bonne santé
- Peser au moins 50 kg
- Ne pas être à jeun
- Se munir de sa carte d'identité pour un premier don

Les dates à retenir en 2019

Dates des collectes :

- Jeudi 21 février à Ouroux de 15 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 18 avril à Ouroux de 15 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 20 juin à Ouroux de 15 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 18 juillet à l'Abergement de 15 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 22 août à Ouroux de 15 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 24 octobre à Ouroux de 15 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 19 décembre à l'Abergement de 15 h 30 à 19 h 30

Assemblée générale : vendredi 25 janvier

Loto : 6 avril

Randonnée : 30 mai à l'Abergement

Renseignements

Président - Jacky Boy : **06 12 93 87 60**

Secrétaire - Martine Routhier : **06 33 67 17 78**

Les Amis de l'École

Créée en 1952, l'association « *Les Amis de l'École* » a pour but de soutenir financièrement les déplacements pédagogiques et culturels des écoles maternelle et primaire de la commune.

Présidé par David RENDINA, un bureau composé de 6 personnes se réunit plusieurs fois par an avec un certain nombre de membres et bénévoles afin d'assurer le bon fonctionnement des différentes manifestations.

Pour l'année scolaire 2017/2018 en plus des manifestations traditionnelles (vide grenier, marché de Noël, Bourse à la puériculture, loto, carnaval) nous avons inauguré une vente de fromages qui sera d'ailleurs reconduite en 2018/2019 ainsi qu'une vente de sapins et nous avons refait la kermesse qui a été une réussite. L'argent récolté durant ces manifestations a permis cette année de financer : sorties scolaires de 13 classes, arbre de Noël (spectacle et jouets). Autant d'événements qui laissent aux enfants des souvenirs inoubliables.

Pour 2019, le programme sera reconduit et nous invitons tous les parents à venir rejoindre l'association deux ou trois fois dans l'année pour l'organisation des différents temps forts afin que les enfants puissent voyager, rêver, se déguiser... et partager de bons moments dont ils se souviendront longtemps...

Contact : David RENDINA : 06 61 30 10 30



Les manifestations en 2019

Février 2019 : Loto Gourmand

Février 2019 : Carnaval

22 septembre 2019 : Vide Grenier

23 & 24 novembre 2019 : Loto et bourse

D'autres manifestations auront sûrement lieu au cours de l'année, nous vous en ferons part.



Comme un Soleil

Dès ce mois de septembre, les activités reprennent dans la salle communale de l'ancienne église.

Les trois groupes de l'association « *COMME UN SOLEIL* » préparent la nouvelle saison pour faire aussi bien et même mieux que l'an dernier.

La saison passée, les différents concerts CHORALE et ORCHESTRE du 2 décembre 2017 à Ouroux avec la chorale invitée « *Arpège* », du Téléthon le 8 décembre, du Nouvel An le 7 janvier 2018 à St Marcel, de printemps les 21 et 22 avril à St Germain et 29 avril à Gigny ont tous eu un beau succès populaire.

Les participations à la fête patronale d'Ouroux le 16 juin et à la fête de la musique le 24 juin ont aussi été très appréciées.

Quant au gala des RJ « *ROULEZ JEUNESSE* » (adolescents et jeunes de 7 à 17 ans) présenté les 26 et 27 mai à la salle des fêtes d'Ouroux, sa réussite d'année en année ne se dément pas.

La saison 2018/2019 démarre maintenant, venez nous rejoindre !

Renseignements au tél. : 06 37 29 21 16



Vie des associations

18

Le Comité des Fêtes

Les anciens vous diront que la fête d'Ouroux, « *dans l'temps* », était l'une des plus belles fêtes de la région. Il y avait tellement de monde qu'il était bien difficile de déambuler dans les rues du village.

Puis, petit à petit, sans explication, la fête est devenue moribonde et la place du village autrefois noire de monde était désertique.

En 2004, sous l'impulsion de Georges DANGIN, Maire, un groupe d'élus et de bénévoles réunissaient leurs volontés de faire revivre la fête de notre village, ce fut une belle réussite !

Pour que cette reprise avec succès perdure dans le temps, l'association du comité de la fête a été créée en novembre de la même année.

Aujourd'hui, en 2018, certains bénévoles sont toujours là, d'autres sont partis, des nouveaux leur ont succédé... La date de la fête a changé, d'autres manifestations ont été créées. Chacun de ses membres est force de proposition et de renouvellement pour la réussite de la fête de notre village.



Les manifestations :

- Un loto, chaque année au début du mois de mars pour permettre le financement des autres animations ; celui de 2018 fut une grande réussite avec environ 400 participants.
- Cette année, pour la première fois, un vide-dressing,
- La fête du village mi-juin avec bal, repas et fête foraine. À cette occasion, la municipalité finance la distribution de 2 tours de manège pour chaque enfant scolarisé à Ouroux. Nous adressons un grand merci aux enfants qui ont réalisé la décoration sur le thème des années 80.
- La buvette du feu d'artifice du 13 juillet.
- Le vide grenier du 15 août. Cette année cette manifestation a connu un beau succès avec de nombreux exposants et visiteurs avec en prime, celui qui brille parfois par son absence : le soleil.

Toute l'énergie des bénévoles de l'association est mise en mouvement pour créer de la vie dans le village et regrouper les habitants autour de temps festifs.

L'objectif étant de créer du lien, de se rencontrer, de se connaître, de s'amuser !

Si vous êtes intéressé(e), toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour continuer à développer et à enrichir les diverses manifestations.

Tous les membres de l'association comptent sur votre indispensable présence aux diverses manifestations pour continuer à faire vivre la fête dans de notre village.





Forum des Associations du 8 septembre *en images !*

Beau succès du Forum des Associations le 8 septembre dernier.

La commune remercie chaleureusement les associations qui se sont mobilisées pour la réussite de la manifestation.

Ce forum sera reconduit le samedi 7 septembre 2019 (Salle Bernard Routhier).



Classe 68

Notre association comprend 36 membres.

Traditionnellement notre première rencontre se produit en janvier avec le partage de la galette des Rois. À ce moment, nous abordons les projets d'activités pour cette nouvelle année.

2018 a été riche en sorties :

- 3 mai, sortie touristique dans le Jura, avec visite d'une cave, les grottes de Baume les Messieurs, Château Chalon.
- 11 juillet au 17 juillet, voyage à Andorre, cette sortie a rencontré un vif succès auprès de tous les participants.
- 6 octobre, assemblée générale. Celle-ci prendra une allure particulière, puisque nous aurons 70 ans !



Association ACPG-CATM



L'association des PGCATM d'Ouroux-sur-Saône a été créée en 1973, sous l'impulsion à l'époque de M. Marc GRASSARD, Président des anciens prisonniers d'Ouroux-sur-Saône. Il faut souligner que les APG ont bien voulu accepter les jeunes, anciens combattants d'AFN (Algérie, Tunisie et Maroc).

Le premier président des anciens d'AFN de la section d'Ouroux fut M. Jean CARTIER élu en novembre 1973 à l'Assemblée Générale en 1977. Maurice PHELIPON prend la présidence et depuis 1995 la présidence est assurée par Roger GAUDILLÈRE. Il a à ces côtés Janine ARCHIMBAUT et Pierre BOUCHARD pour vice-président ; Louis VION, trésorier et Jean VIALLET secrétaire. Les trois porte-drapeaux sont Raymond LIMONET, Gérard EUVRARD et Raymond DURAND.

L'association au 1^{er} juillet 2018 compte 50 adhérents (35 anciens combattants et 15 veuves d'anciens combattants). Dans les 35 anciens combattants, 22 ont plus de 80 ans. Nous maintenons toutes les cérémonies et les manifestations officielles. Nous avons décidé d'arrêter en 2017 le déjeuner dansant ainsi que le méchoui remplacé par un dîner sur le site de l'ancien camping.

Les repas de janvier et mai sont maintenus. Nous nous rendons au restaurant choisi en bus et ceci tant que nous aurons la santé.

Ces dernières années, nous organisons un méchoui dégusté sur le site du terrain de camping en utilisant la structure de l'ACCA et considérant notre âge avancé, nous avons réduit le temps de préparation en proposant à la place du méchoui un déjeuner champêtre au même lieu, toujours en juillet, et les adhérents et sympathisants présents ont beaucoup apprécié.

Nuances créatives

« Nuances créatives » a vu le jour au début de l'année 2018, aboutissement de longs bavardages autour d'un projet qui pourrait toutes nous regrouper plus régulièrement pour faire ce que nous aimons : les arts créatifs.

Le but de notre association est de permettre au plus grand nombre de s'initier ou de se perfectionner aux différentes activités créatives proposées, notamment le scrapbooking, la carterie, le crochet, la broderie, en mettant tout le matériel de base à la disposition des adhérents.

Les ateliers adultes se déroulent tous les lundis de chaque mois (hors vacances scolaires), à l'ancienne école de Colombey de 18h30 à 21h. Ils sont ouverts à un large public, débutants, initiés ou confirmés, hommes ou femmes.

Des ateliers enfants de 3 à 12 ans ont également vu le jour cette année, même lieu de rendez-vous, le deuxième samedi de chaque mois.

**Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à venir
à notre rencontre.**



Judo

Depuis plus de 30 ans, Ouriats et Ouriates évoluent sur les tatamis de la section Judo du JCSM. Au début à l'ancien moulin, puis sous le préau de l'école primaire, et depuis 5 ans à la salle MARCEL FERRAUD dans le complexe communal rue Gaillard. Les judokas OURIATS abordent la motricité, le renforcement musculaire, la coordination, l'équilibre, l'entraide et les valeurs morales à travers l'apprentissage technique et ludique du Judo.

Plusieurs événements rythment la saison notamment les chocolats de Noël, les passages de grades, le prix technique, et bien sûr la remise des ceintures lors du dernier cours de la saison. Les judokas de 9 et 10 ans qui le souhaitent peuvent participer aux rencontres départementales des Petits Tigres, c'est le premier niveau d'animation qui allie démonstration technique et randoris (combats). Plusieurs Judokas de la commune se sont illustrés dans cette catégorie lors de la saison 2017/2018. La section Judo d'Ouroux-sur-Saône accueille vos enfants de 6-7 ans le mercredi matin de 10h à 11h15 et les 8 ans et plus de 13h30 à 15h en période scolaire pour découvrir l'activité avec un enseignant diplômé d'état.



Harmonie Ouroux-sur-Saône

Après avoir fêté les 120 ans de l'association en 2017 sous la présidence de Philippe PETIT soutenu par son équipe, les nouveaux responsables et co-présidents Alain CHEVILLARD et Jean-Louis BRUSSON avaient à cœur dès leur prise de fonctions à l'automne 2018 d'assurer dans la continuité la bonne santé et le dynamisme de l'Harmonie.

De nombreuses manifestations (25) ont rempli le carnet de prestations de cette année 2018. De nouveaux contrats se sont greffés aux manifestations habituelles, parmi ceux-ci, l'animation du marathon des vins de la côte chalonnaise, une prestation lors d'un match de Basket Pro A au colisée de Chalon-sur-Saône, la participation à la cérémonie officielle de la journée nationale des sapeurs pompiers et l'organisation d'une randonnée pédestre (la clé de sol).

Pour l'année 2019, de grands engagements sont tracés et définis : le 20 janvier, grand concert d'hiver annuel avec prestation de l'Harmonie en première partie suivi d'un concert spectacle d'une formation bolivienne sur le thème des musiques des Andes.

Le 10 mars pour la première fois dans l'existence de l'Harmonie, notre formation aura la charge et l'honneur d'organiser le congrès départemental de la Fédération musicale de Saône-et-Loire avec l'après-midi le grand concert de l'orchestre Fédéral.

Le 31 mars, notre Harmonie sera une nouvelle fois présente sur le défilé du corso de la mi-carême de Chagny.

Chaque année, notre formation participe à de nombreuses manifestations régionales : concerts, vagues de conscrits, cérémonies de S^{te} Barbe et animations et cérémonies patriotiques organisées sur la commune.

Co-présidents Alain Chevillard et Jean Louis Brusson
Directeur musical David Coste



École de musique

Manifestations 2019 :

- Vendredi 12 avril en *Soirée Hypnose*
- Samedi 13 Avril en soirée *Concert de Printemps* avec L'Harmonie d'Ouroux s/Saône
- Dimanche 14 avril : après-midi avec une *Animation Dansante*

Pour tous renseignements contactez le Président :
Philippe PETIT au 06 17 42 14 62
ou par email : ecolemusiqueouroux@hotmail.fr



Concert 2018

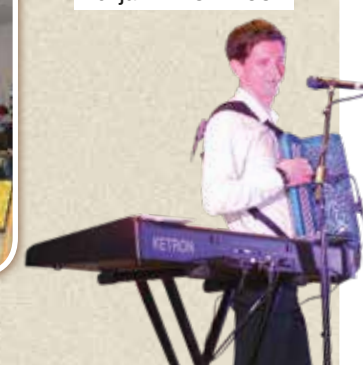


Concert 2018



Stage 2018

Benjamin DURAFOUR





Joie de Vivre

«En 2019, La Joie de Vivre fêtera ses 45 ans d'existence...»

Les années passent et ne se ressemblent pas au sein de notre belle association.

La saison 2017/2018 n'a pas dérogé à la règle et aura été riche en émotions et en rebondissements. Pour son 30^e gala de danse, la Joie de Vivre a transporté ses spectateurs dans l'univers du cinéma. Nos comédiens nous ont également fait vivre un week-end théâtral drôle et convivial. Et notre grand loto annuel a distribué près de 6000 € de lots.

L'année à venir marquera encore un virage dans l'histoire de notre association puisque grâce à Mickael CHARBONNIER en qualité de président, qui succède à Bernard CORCELLE, Gisèle GENTON, Pascale SAUVAGE, Ghislaine MAUBLANC et Murielle BASSEN, cela fera déjà 45 ans que nous vous proposons de vous divertir, d'apprendre et de vous amuser grâce à nos nombreuses activités.

Nos membres du bureau, nos bénévoles et nos intervenants vont encore énormément s'investir pour vous faire vivre de bons moments grâce à des ateliers de qualité et à des temps forts très festifs.

Quatre nouveaux ateliers vont voir le jour : yoga, hip hop, danse moderne et multi-gym. Soit un total de 13 activités proposées, dispensées par 11 intervenants, pour 31 heures hebdomadaires.

Nous en profitons pour souhaiter à l'ensemble de nos adhérents une excellente saison 2018/2019.

Pour rappel, les temps forts à venir sont les 30, 31 mai, 1^{er} et 2 juin pour un grand week-end théâtral, et les 22 et 23 juin pour notre gala de danse annuel.

L'Association *Joie de Vivre* remercie chaleureusement ses partenaires et prestataires, la municipalité et le Conseil Municipal d'Ouroux-sur-Saône, son Maire et présente ses meilleures vœux à l'ensemble des adhérents de la *Joie de Vivre* ainsi qu'aux administrés de la commune.

Pour tout renseignement : 06 73 87 66 01

Mail : assojdv.oss@gmail.com

 www.facebook.com/assojdvoss/



Les bienfaits du TAI CHI CHUAN sur la santé



Vous avez certainement vu des petits reportages à la télévision où des Chinois pratiquaient dans les parcs publics le *Tai Chi Chuan*, et vous avez sûrement remarqué que bon nombre étaient d'un certain âge. Eh oui, là-bas, c'est une discipline où il y a de nombreux adeptes, comme ici en Occident, où le sport le plus populaire est le football. Mais au football, les joueurs se blessent, alors qu'avec la pratique du *Tai Chi Chuan*, il n'en est rien.

Au contraire, cet art martial chinois n'apporte que du bien-être car l'esprit se repose et se délasse, tandis que le corps se renforce, et les divers organes fonctionnent mieux.

Par une pratique régulière, une personne physique fragile gagne en vigueur, un organe ou un système malades peuvent recouvrer leur état normal.

Tous les mouvements du *Tai Chi Chuan* sont conçus pour améliorer la santé, ne peuvent jamais exténuer ou stresser, l'esprit est apaisé et le moral est renforcé.

Mais comme toute discipline pour avoir des résultats positifs, il faut une pratique régulière. Le Maître dit : «pratiquez chaque jour, matin et soir ; s'exercer sérieusement en se concentrant sur les mouvements et ne pas permettre à son esprit de vagabonder et vous serez en bonne santé.»

Les cours sont dispensés :
14 rue de la Chapelle
Préau de l'École Élémentaire
OURoux s/SAÔNE





Football Vétérans Loisirs d'Ouroux^s/Saône

En 2016, notre association a fêté ses 30 ans d'existence. Grand merci au groupe d'anciens footballeurs d'avoir en 1986, en collaboration avec le club JSO FOOTBALL, lancé notre association qui fonctionne plutôt bien. Depuis sa création, pas moins de 120 joueurs sont venus pratiquer le football, participer à la 3^e mi-temps autour du verre de l'amitié accompagné d'un petit repas. Actuellement l'association compte 43 adhérents ce qui nous permet d'organiser nos lotos, notre tournoi inter-associations et divers travaux à notre local. L'association permet la pratique du football en dehors de toute compétition officielle en catégorie vétérans (+ 34 ans). Les matches se déroulent le vendredi soir, laissant libre le week-end pour la famille. La saison sportive se déroule en deux temps de mars à juin et de septembre à novembre, les lundis soirs de novembre à février sont réservés à la pratique du football en salle.

Cette année l'association aura fait un don au club de la J.S.O Football, en vue d'équiper les équipes de jeunes en survêtement. Nous aurons également remplacé notre jeu de maillots avec l'aide de sponsors comme COLRUYT, SPORT 2000 et Éric MOINE, traiteur.

La porte est ouverte à tous les volontaires qui ont envie de pratiquer, le vendredi soir, le football comme loisir, mais surtout de venir se faire plaisir dans un climat de convivialité.



23



La JSO Football

Avec un effectif pour la saison 2017/2018 de 136 licenciés composés de 55 jeunes, de 7 filles, 43 séniors, 17 dirigeants, 9 dirigeantes et 3 arbitres officiels dont deux féminines, la JSO était présente dans toutes les catégories de U7 à U15, 2 équipes séniors et une équipe U15 féminine.

La saison s'est terminée avec des résultats très satisfaisants : 2^e place de l'équipe fanion en Départemental 1, montée de l'équipe réserve en Départemental 3 avec un titre de champion et de belles choses ont été remarquées chez les plus jeunes ce qui nous donne une belle perspective d'avenir.

Pour encadrer les jeunes, la formation d'éducateurs est une priorité pour nous et capitale pour l'apprentissage du football chez tous ces jeunes. En 2017/2018, 4 éducateurs ont été formés pour encadrer leur catégorie et 6 autres éducateurs vont être formés en 2018/2019.

Cette saison a été marquée par la création de notre équipe U15 féminine en entente avec Saint Marcel qui a beaucoup progressé et annonce une saison future de belle augure. Pour la saison 2018/2019, nous avons agrandi cette entente en incluant les équipes séniors et U18 féminines afin de valoriser la pratique du football féminin qui commence à prendre de l'ampleur. Le 30 juin 2018, nous avons eu l'honneur et le plaisir de recevoir M^{me} DURAND Solène, gardienne de l'équipe de France féminine et qui évolue au club de Guingamp. Ce fut l'occasion pour toutes les jeunes joueuses de discuter et d'apprendre avec Solène dans la joie et la bonne humeur.

Vie des associations

Le week-end de la Pentecôte, la JSO s'est rendue chez nos amis du club d'EINHAUSEN en Allemagne avec qui les relations amicales durent depuis 31 ans. Arrivés le samedi aux alentours de midi, 30 jeunes et 20 accompagnateurs, nous avons été accueillis dans les familles. En fin d'après-midi, plusieurs petits matchs ont été organisés entre les jeunes et les adultes dans la joie et la bonne humeur. Le lendemain matin, une délégation a été invitée à la mairie d'Einhäusen avec échange de cadeaux et vin d'honneur. Pour le reste de la journée, nous sommes partis visiter une montagne rocheuse dans les alentours d'EINHAUSEN. La fin de journée a été marquée par une grande soirée festive et animée. Le lundi matin était venu le temps du départ avec beaucoup de tristesse entre ces familles qui ont tissé des liens d'amitiés très forts.

La JSO football est encore jeune et ne souhaite que grandir. Tous bénévoles, joueurs et joueuses voulant pratiquer le football dans la joie et la bonne humeur seront les bienvenus.



JSO tennis de table

Une saison bien particulière

La saison 2017/2018 de la section tennis de table aura été marquée par deux événements qui auront suscité pas mal d'émotions.

D'une part nous avons eu à déplorer le décès de Joseph PIOTROWSKI, doyen du club, ancien Président et Président d'honneur. Joseph, qui était un passionné, était de ceux qui avaient participé à la création de la section à la fin des années 70. Son départ a laissé un grand vide parmi tous les membres de la section.

D'autre part il y a eu la blessure du joueur N°2 du club, Kevin MATRAT, lors de sa partie initiale de la première rencontre de Nationale 3 à la salle en septembre 2017. Victime d'une rupture d'un ligament du genou Kevin sera pratiquement absent toute la saison et notamment lors de la première partie du championnat, ce qui conduira l'équipe 1 à quitter la Nationale 3.

Grâce à la motivation du groupe, cette équipe retrouvera rapidement ce niveau pour la saison 2018/2019 à la suite d'un parcours exceptionnel en Pré Nationale (club N° 1 de la zone Est de la France). Cette équipe était composée de (sur la photo, en rouge et noir et de gauche à droite) : Pascal GUILLOT 1697^e français, Rémi PERRET 1200^e français, Matthieu DELEGLISE 2001^e français et Bertrand MESSABIH 553^e français.



Retour en Nationale 3 pour l'équipe 1

Pour repartir en N3 l'équipe bénéficiera sans doute du retour de Kevin, qui est toujours numéroté français, mais aussi d'un nouveau joueur également numéroté : Geoffrey DUCHENE. L'effectif, qui comprend toujours Bertrand MESSABIH (classé dans les 500 meilleurs français), s'est enrichi de deux autres joueurs. Parmi ceux-ci un joueur est capable également d'évoluer au niveau national, et ce ne sera pas de trop pour bien figurer dans une poule nationale du Sud-Est de la France avec des déplacements à GRENOBLE, GIGEAN, ROQUEBRUNES sur ARGENS et S^t ÉTIENNE.

Au niveau individuel, Matthieu DELEGLISE, qui évolue dans l'équipe 1, a disputé à nouveau le championnat de France minime. Toujours sur le plan individuel pour la première fois deux jeunes vétérans 1^{re} année, Rémi PERRET et Pascal GUILLOT ont été se frotter au niveau national aux meilleurs de cette catégorie emblématique qui voit une participation très élevée de joueurs classés dans les 1000 premiers français. Ils ont obtenu des résultats très honorables avec pour chacun un 1/8^e de finale en simple et en double.

Il faut signaler aussi la progression de deux jeunes féminines Justine VALLOT et Agathe DURAND dans les différentes compétitions qu'elles ont disputées.

La section tennis de table rappelle qu'elle accueille tous les publics, féminin ou masculin, compétiteurs ou personnes ne souhaitant pratiquer qu'en loisir, les mardis soirs et jeudis soirs à la salle G. DANGIN du complexe communal.



Dernière journée du Grand Prix Jeunes : razzia de la JSO TT

Tennis



L'association de tennis d'Ouroux-sur-Saône a été créée en 1980. Nous disposons de deux courts extérieurs et un court dans la salle multi-sports Bernard ROUTHIER. Le club compte 80 licenciés, et notre moniteur Arnaud BONNEFOI entraîne une cinquantaine de jeunes et une dizaine d'adultes.

Au niveau sportif, les 4 équipes jeunes ont défendu vaillamment les couleurs du club. Pour les différents championnats, nous avons pu engager 8 équipes seniors. L'équipe seniors jouera en R1 la saison prochaine.

Les manifestations arbre de Noël, clôture de l'école de tennis et notre tournoi sont une réussite.

Le club dispose de son site internet (ato.clubeo) et sa page facebook ([association tennis Ouroux](https://www.facebook.com/association.tennis.ouroux)).



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Nous constatons trop fréquemment que les points d'apport volontaire et plus particulièrement celui de Colombey font régulièrement l'objet de dépôts sauvages. Nous vous rappelons que ces lieux sont uniquement réservés aux matériaux recyclables (verre, bouteilles plastiques papier ; carton...), et doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet et non à même le sol.

Pour tout autre déchet, vous devez les évacuer en déchetterie.

POUR RAPPEL : les contrevenants à ces règles s'exposent à des amendes allant de 22 à 1 550 € (articles R632-1 et R635-8 du code pénal - loi du 8 mars 2007).



Journée Citoyenne le 25 mai



Chaque année, durant une journée, les habitants d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets (chantiers d'amélioration du cadre de vie, entretien et création d'espaces verts, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, contribution aux projets associatifs...) dans des lieux utiles à tous.

Depuis 2008, cette initiative portée par les communes, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations, entreprises, artisans, commerçants...) favorise l'échange et la convivialité entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur, plaçant le citoyen en tant que véritable acteur de sa commune.

La commune d'Ouroux-sur-Saône souhaite s'inscrire dans cette démarche et propose l'organisation d'une journée citoyenne le samedi 25 mai 2019 (informations à venir au cours du premier trimestre 2019).

**GRDF A INFORMÉ LA MAIRIE
QUE LE DÉPLOIEMENT DES
COMPTEURS COMMUNICANTS GAZ SE
FERA EN 2019 SUR LA COMMUNE DE
OURoux-SUR-SAÔNE.
AVEC LA SOCIÉTÉ**



Mise en place du dispositif Participation Citoyenne

Face à la recrudescence des cambriolages, la commune a souhaité mettre en place le dispositif *Participation Citoyenne* en lien avec la gendarmerie.

46 personnes se sont portées volontaires afin de travailler en étroite collaboration avec la gendarmerie et signaler tout fait qui permettrait de prévenir les incivilités ou cambriolages.

La convention a été signée avec la gendarmerie.





Recensement de la population

La Commune remercie Colette RENAUD, Monique REBILLARD, Marie-Thérèse FICHOT, Jean-Louis BRUSSON et Bérénice JACQUET qui ont effectué le recensement en janvier 2018 auprès des habitants.

3061 bulletins individuels ont été recueillis.



Passage au Règlement National d'Urbanisme (RNU) le 1^{er} janvier 2020

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrite par la communauté de communes Terres de Bresse le 16 juin 2015. L'article L. 174-5 du Code de l'Urbanisme prévoit, dans ce cas, que les Plans d'Occupation des Sols (POS) s'appliquent jusqu'à l'approbation du PLUi qui devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2019. Si le PLUi n'est pas entré en vigueur à cette date, le POS devient caduc et le règlement national d'urbanisme (RNU) s'applique jusqu'à l'approbation du PLUi. Ce qui sera le cas pour notre commune.

Le fait que la commune se retrouve sans document d'urbanisme implique :

1. l'application de la règle de constructibilité limitée (article L111-3 du code de l'Urbanisme) : les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune
2. un avis conforme du préfet sur les demandes de permis de construire ou les déclarations préalables délivrés à partir du 1^{er} janvier 2020.
3. Le maire reste compétent pour la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le RNU est régi par les articles R.111-1 à R.111-30 du Code de l'Urbanisme. Il comporte trois grandes rubriques :

4. les règles relatives à la localisation et à la desserte des constructions,

5. les règles relatives à l'implantation et au volume des constructions,

6. les règles relatives à l'aspect des constructions (R111-27 à R111-30).

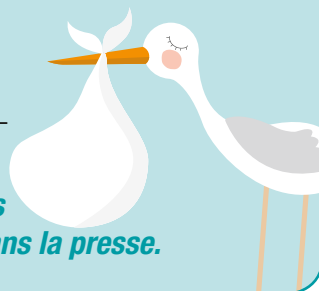
Les règles d'urbanisme applicables à une autorisation d'urbanisme sont celles en vigueur à sa date de délivrance (date de notification au pétitionnaire). Les dossiers délivrés avant le 1^{er} janvier 2020 le seront donc en application du zonage et du règlement du POS actuellement en vigueur alors que les dossiers délivrés après le 1^{er} janvier 2020 le seront en application du RNU et des parties actuellement urbanisées. Pour les permis de construire de maison individuelle déposés après le 1^{er} novembre 2019 et pour les autres permis déposés après le 1^{er} octobre 2019 ou pour les déclarations préalables déposés après le 1^{er} décembre 2019: il ne pourra pas être garanti qu'ils soient délivrés avant le 31 décembre 2019 surtout s'ils sont incomplets.

Un certificat d'urbanisme (a ou b) cristallise des droits (règles d'urbanisme, taxes d'aménagement et servitudes) applicables à un terrain à la date de sa délivrance (date de notification au pétitionnaire) et pour 18 mois. Vous pouvez donc demander un certificat d'urbanisme sur votre terrain avant le 1^{er} décembre 2019 pour les CUa et le 1^{er} novembre 2019 pour les CUb. Passés ces dates, il ne pourra pas être garanti qu'ils soient délivrés avant le 1^{er} janvier 2020. Ces certificats ne pourront pas être renouvelés.

Naissances

- Jeanne MAZUER
- Luzia LORY
- Jean Marcel Paul CADOT
- Justine Françoise Alexandra JOLY
- Noa Galip JARDIM PEHLIVAN
- Ethan FONTENILLE
- Louis GUÉNOT
- Léo FAYOLLE
- Diego Alain René DE LAPELIN
- Cassandre Marie BOIT
- Manon Anna Pauline DUVAUCHEL
- Philaé Rose RAVET
- Tiago MUR
- Louis Jean André BONNOT
- Inès BOUHBILA
- Louann GIRARD
- Paul LE BOUDOUIL
- Juliette LE BOUDOUIL

**+ 15 autres naissances
dont les parents n'ont pas
souhaité d'information dans la presse.**



Mariages

- Michel Guy Jackie JAHANNOT & Noëlle Juliette GAUDRY
- Anthony CHARBONNIER & Audrey GEOFFROY
- Valérie CHAMPSEIX & Yann Laurent TARRIT
- Franck SANCHO & Laurie PARDON
- Christophe ROTHBLEZ & Caroline LALY
- Amélie TALUSSOT & Romuald Christian MALAISE
- Charles Richard STROHL & Anne BONNEFOND
- Alain Robert Henri FERRY & Estelle Pascale Christiane SCALVINI
- Cécile Mathilde GUILLEMIN & Mathieu Gilbert Etienne MAZOYER
- Émilie MICHELIN & Christophe LANNY
- Patrick POUILLAND & Marie-Laure DUSSAUGE
- Caroline BOIT & Raphaël SERVY

16 PACS ont été célébrés.

Décès

- Roger BONNEFOND
- Louis CRÉGNIAUX
- Marianne Simone KWASNIK épouse BEAU
- Claudius MAZUÉ
- Gilbert Claude Marie DESPINARD
- Pierre Jean Conrad PESSÉ-GIROD
- Rollande Marthe Germaine GIDON épouse VION
- Albert MAURICE
- Serge René PÉTEL
- Méziane Marcel KHALFOUNE
- Michel Georges René BONNOT
- Martine Monique LOMBARD épouse DUTEIL
- Paul Robert POUREY
- Claude Lucien Léon JACQUES
- Jean-Pierre BASSEN
- Maryse Léontine Adèle ALEXIS épouse BREZIAT

Calendrier des manifestations 2019 28

11 janvier	Vœux Commune	Salle « Roger ROCHET »	COMMUNE
20 janvier	Gala	Salle « Roger ROCHET »	HARMONIE
25 janvier	Assemblée générale	Salle « Roger ROCHET »	DONNEURS DE SANG
26 janvier	Loto	Salle « Roger ROCHET »	ACCA
2 février	Loto	Salle « Roger ROCHET »	JSO FOOTBALL
9 février	Loto	Salle « Roger ROCHET »	AMIS DES ÉCOLES
10 février	Bal de carnaval	Salle « Roger ROCHET »	AMIS DES ÉCOLES
16 février	Banquet Conscrits	Salle « Roger ROCHET »	CONSCRITS CLASSE 9
21 février	Don du Sang	Salle « Roger ROCHET »	DONNEURS DE SANG
23 février	Loto	Salle « Roger ROCHET »	Ass. PAS A PAS pour YANIS
2 mars	Loto	Salle « Roger ROCHET »	AMICALE POMPIERS
3 mars	Bourse aux armes	Salle « Roger ROCHET »	AMICALE POMPIERS
8 mars	Repas fin de saison	Salle « Henri DARD »	ACCA
10 mars	Congrès Départemental Fédération musique de S et L	Salle « Roger ROCHET »	HARMONIE
16 mars	Loto	Salle « Roger ROCHET »	COMITÉ DES FÊTES
17 mars	Vide dressing	Salle « Roger ROCHET »	COMITÉ DES FÊTES
23 mars	Banquet	Salle « Roger ROCHET »	ACCA
30 mars	Dîner dansant	Salle « Roger ROCHET »	JB SPORT
6 avril	Loto	Salle « Roger ROCHET »	DONNEURS DE SANG
7 avril	Repas paroissial	Salle « Roger ROCHET »	PAROISSE
12 avril	Soirée Hypnose	Salle « Roger ROCHET »	HARMONIE
13 avril	Concert de printemps	Salle « Roger ROCHET »	HARMONIE
14 avril	Animation dansante	Salle « Roger ROCHET »	HARMONIE
18 avril	Don du Sang	Salle « Roger ROCHET »	DONNEURS DE SANG
27 et 30 avril	Lotos	Salle « Roger ROCHET »	F.V.L.
1 mai	Tournoi de sixte	Plaine de jeux	JSO FOOTBALL
8 mai	Cérémonie	Salle « Roger ROCHET »	COMMUNE
11 mai	Loto	Salle « Roger ROCHET »	JSP
18 mai	Loto	Salle « Roger ROCHET »	JSO FOOTBALL
18 mai	Repas	Salle « Henri DARD »	AMIS DES ÉCOLES
25-26 mai	Spectacle RJ	Salle « Roger ROCHET »	Chorale Comme un Soleil
31 mai	Théâtre enfants	Salle « Roger ROCHET »	JOIE DE VIVRE
1-2 juin	Théâtre	Salle « Roger ROCHET »	JOIE DE VIVRE
20 juin	Don du Sang	Salle « Roger ROCHET »	DONNEURS DE SANG
22 juin	Gala de danse	Salle « Roger ROCHET »	JOIE DE VIVRE

22-23 juin	Fête du Village	Place de l'Église	COMITÉ DES FÊTES
29-30 juin	Expo voitures	Route de chalon	JB SPORT
29 juin	Marche	Salle « Henri DARD »	Ass. PAS A PAS pour YANIS
13 juillet	Feux d'artifice	Plaine de jeux	COMMUNE
13 juillet	Repas	Salle « Henri DARD »	PÉTANQUE
14 juillet	Vide grenier	Ancien terrain de camping	ACCA
15 août	Vide grenier	Parking salle « Roger ROCHET » Place de l'église	COMITÉ DES FÊTES
22 août	Don du Sang	Salle « Roger ROCHET »	DONNEURS DE SANG
24 août	Cérémonie RIPPON	Salle « Henri DARD »	COMMUNE
7 septembre	Forum des Associations	Salle B. ROUTHIER	COMMUNE
7 septembre	130 ans CI	Salle « Roger ROCHET »	Amicale POMPIERS
15 septembre	Loto	Salle « Roger ROCHET »	CLUB TEMPS DE VIVRE
21 septembre	Loto	Salle « Roger ROCHET »	Ass. PAS A PAS pour YANIS
28-29 septembre	Banquet/Loto	Salle « Roger ROCHET »	PETANQUE
5 octobre	Loto	Salle « Roger ROCHET »	A.P.C.O.
5 octobre	AG + repas	Salle « Henri DARD »	Classe 68
12 octobre	Repas cheveux blancs	Salle « Roger ROCHET »	COMMUNE
19-20 octobre	Lotos	Salle « Roger ROCHET »	JSO BASKET
24 octobre	Don du Sang	Salle « Roger ROCHET »	DONNEURS DE SANG
26 octobre	Loto	Salle « Roger ROCHET »	JOIE DE VIVRE
1 novembre	Loto	Salle « Roger ROCHET »	A.P.C.O.
9-10 novembre	Loto	Salle « Roger ROCHET »	JSO FOOTBALL
11 novembre	Cérémonie	Salle « Roger ROCHET »	COMMUNE
15 novembre	Assemblée Générale	Salle « Henri DARD »	PG-CATM
16-17 novembre	Animation dansante + Banquet	Salle « Roger ROCHET »	HARMONIE
23-24 novembre	Marché de Noël/bourse puériculture	Salle « Roger ROCHET »	AMIS DES ECOLES
30 novembre	Banquet	Salle « Roger ROCHET »	POMPIERS
6 décembre	Illuminations	Salle « Roger ROCHET »	COMMUNE
7-8 décembre	Téléthon	Salle « Roger ROCHET »	COMMUNE
11 décembre	Arbre de Noël	Salle « Roger ROCHET »	LA RIBAMBELLE
14 et 21 décembre	Lotos	Salle « Roger ROCHET »	F.V.L.
31 décembre	Réveillon	Salle « Roger ROCHET »	POMPIERS
31 décembre	AG + repas	Salle « Henri DARD »	JB SPORT

Liste des associations

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE

1	Amicale d'entraide d'Ouroux	M. Serge BONNOT, 17, chemin de Fousot 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 01 10
2	Don de sang bénévole d'Ouroux s/Saône l'Abergement Sainte-Colombe	M. Jacky BOY, 87 route de Colombey 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 06 49
3	Pas à pas pour Yanis	M ^{me} Marjorie CHAUX, 2 Place Jany Ferrand 71370 Ouroux-sur-Saône	06 27 08 75 40

ASSOCIATIONS DIVERSES

4	Ass. des habitants d'Ouroux victimes des inondations de la Saône	M ^{me} Marie-Antoinette OUDOT, 35 route de Chalon 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 03 10
5	Amicale du personnel communal d'Ouroux-sur-Saône	M. Patrice MARCEAUX, Mairie 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 42 79 00
6	Association horticole	M. Patrice RENAUD, 10 chemin du Peutot 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 05 03
7	Amicale des pompiers	M ^{me} Pauline MAZUER, 2 chemin de l'argillière 71370 Ouroux-sur-Saône	06 12 76 37 37
8	Classe 68 Ouroux-sur-Saône	M ^{me} Chantal MORLOT, 25 route de Colombey 71370 Ouroux-sur-Saône	06 85 96 06 97

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

9	Prisonniers de guerre combattants Algérie Tunisie Maroc	M. Roger GAUDILLÈRE, 6 impasse des Bouleaux 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 86 65
---	--	---	----------------

ASSOCIATIONS SPORTIVES

10	JB SPORT	M. Roland BONNOT, Chemin de l'argillière 71370 Ouroux-sur-Saône	06 10 04 80 05
11	JSO basket (Jeunesse sportive d'Ouroux)	M ^{me} Corinne BURTIN, 10 route du Rouilly M ^{me} Soraya DEGARDIN, 13 Bis rue du Landon	06 61 99 53 03 06 61 71 11 47
12	Association communale de Chasse agréé d'Ouroux-sur-Saône	M. Claude DALLEREY, 4 route de la Rongère 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 05 12
13	Association Cycliste d'Ouroux (ACO)	M. Patrick DECHAUD, 9 rue des Daizeys 71240 Sennecey-le-Grand	ac.ouroux@yahoo.fr
14	Association des cavaliers de l'écurie Boi	M. le Président, Chez M. et Mme BOI, 2J ruelles Niquains 71370 Ouroux-sur-Saône	06 32 62 51 26 03 85 96 00 70
15	JSO football (Jeunesse Sportive d'Ouroux)	M. Mickaël CRETIN, 41 rue des Tilles 71100 Saint-Rémy	06 89 02 10 90
16	Football vétérans loisirs (FVL)	M. Bruno FOURDIN, 2 chemin du Bourg à Velard 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 83 67
17	Judo	M. Gabriel GUERY, 5 rue des buttes 71380 S' Marcel	03 85 96 68 95
18	Moto club d'outre Saône	M. Pascal PASTORE, 15 chemin de Fousot 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 84 41
19	Avenir paintball	M. Alexis TETU, 1 chemin des Sables 71370 Ouroux-sur-Saône	06 63 54 08 33
20	Amicale des pêcheurs de la sablière et de la gravière d'Ouroux-sur-Saône	M. Jérôme DEGARDIN, 13 bis rue du Landon 71370 Ouroux-sur-Saône	06 59 02 07 03

21	Pétanque	M. Christophe MARICHY, rue de l'Abreuvoir 71240 Sennecey-le-Grand	06 50 62 21 88
22	Taichi Yin Yang	M. Pierre CHOUABE, 12 place de l'Église 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 09 77
23	Association Tennis d'Ouroux (ATO)	M. Éric FINAS, 5 rue du Bourgneuf 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 85 35
24	Tennis de table	M. Patrick LEMÉ, 30 rue du Chêne 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 43 23 24

CULTURE/LOISIRS

25	Association 3s sagadisc/show 2000/Sagamusic	M. Fernand PIQUÉRAS, 37 route de Louhans 71370 Ouroux-sur-Saône	09 52 23 97 40
26	Temps de vivre	M ^{me} Huguette DODILLE, 9 rue du Pré d'en bas 71370 Ouroux-sur-Saône	03 45 28 06 53
27	Association joie de vivre	M. Mickaël CHARBONNIER, 3 rue gaillard 71370 Ouroux-sur-Saône	06 73 87 66 01
28	École de musique Ouroux-sur-Saône	M. Philippe PETIT, 100 route de Chalon 71370 Ouroux-sur-Saône	03 85 96 01 75
29	L'asso'trelle	M. Antoine PAGEAUT, 10 bis rue de la Chapelle 71370 Ouroux-sur-Saône	06 74 04 92 80
30	Comité des fêtes patronale d'Ouroux-sur-Saône	M ^{me} Huguette DODILLE, 9 rue du Pré d'en bas 71370 Ouroux-sur-Saône	03 45 28 06 53
31	Harmonie	M. JL BRUSSON, 16 rue bruchet M. Alain CHEVILLARD, 58 bis route de Colombey	07 86 64 37 66 06 60 49 97 59
32	Nuances créatives	M ^{me} Chantal BOURGEON, 3 route du rouilly 71370 Ouroux-sur-Saône	06 73 28 36 99
33	Amis de la Bresse Chalonnaise (ABC)	M. Michel CHEVALIER, 22 rempart Saint Vincent 71100 Chalon sur Saône	03 85 93 64 45
34	Poker club Ouroux	M. Bruno MAZZEO, 37A rue Gaillard 71370 Ouroux-sur-Saône	07 81 72 99 10

PARENTS D'ÉLÈVES / ÉDUCATION / SCOLAIRE

35	Amis des écoles	M. David RENDINA, 15 route de la Rongère 71370 Ouroux-sur-Saône	06 61 30 10 30
36	La ribambelle	M ^{me} Aurore BOURIT, 98 route de Chalon 71370 Ouroux-sur-Saône	06 12 76 60 41
37	Parents d'élèves Velard (APEV)	M. Emmanuel VIALLET 1 La reppe 71370 OIROUX SUR SAONE	03 85 96 08 78
38	Cantine	M ^{me} Cécilia DIAZ, 7 route de l'Abergement 71370 Ouroux-sur-Saône	09 54 84 78 82



Toute l'équipe municipale
vous présente *ses meilleurs vœux* pour

2019

Toute l'info de votre commune sur www.ouroux-sur-saone.fr